

OBJET : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 13 mai 2013

Présents : BAUDOIN Stéphane - BRUN Margareth - CANRON Frédérique - DERVAL Didier - FALLET Antoine - GUEU Christelle - JAWORSKY Gérard - LEVEQUE Christelle - MAYAYO Cathy - METAIRIE Christiane - POMPONNE Sandrine - RAGUET Nadine - VERRIER Didier.

Excusés : BERTRAND Romuald - DELAINE Sylvie - DUFOUR Olivier - GOBIN Laurent - GRAVEY Benjamin - HERVY Martine - HEUREL Alban - JAWORSKY Danièle - LEVEQUE Sophie - MARTIN David - VIGNEZ Nathalie.

Assistent : SIMON Dominique et SOUPIROT Olivier.

La séance est ouverte à 19 h. 15. Le quorum étant atteint (article 11.2 des Statuts), le CA peut délibérer valablement.

➤ **Adoption du PV du 7 janvier 2013 :**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ **Adoption de l'ordre du jour :**

Adopté à l'unanimité sans questions diverses.

➤ **Trésorerie :**

Trois clubs sont en dettes avec le Comité :

- le CS Vallée Armance avec lequel nous avons établi un nouvel échéancier ;
- le Romilly HB doit nous faire parvenir un chèque avant le 15 mai ;
- l'ETAC a été relancé le 2 mai dernier et n'a pas daigné donner suite : un "recommandé avec AR sera fait pour paiement avant le 2 juin prochain ; le CA demande que le club soit suspendu après cette date.

➤ **Commission d'Arbitrage :**

Tous les clubs reçoivent les désignations tous les semaines, en plus de Gest'hand ou de ihand et ils appellent le Président de la Commission en cas de difficultés ; seul, l'ETAC ne répondait plus avec cet envoi direct aux clubs. Le but de la CDA est de ne plus avoir de rencontre sans arbitre.

Courant juin, tous les arbitres (sans les délégués) seront réunis. Une autre réunion se fera avec les délégués pour former ou mettre en place des binômes.

La CRA qui se décharge sur la CDA des arbitrages pour les -17, rend plus difficile les désignations au niveau du département.

Le Comité s'étonne que dans la Marne, les arbitrages de jeunes soient réalisés par des adultes alors que les règlements demandent un arbitrage par des JA.

Les amendes pour manquement d'arbitrage seront transmises avant le 31 mai.

Le nombre important des reports gêne les désignations : il est demandé que les reports ne soient acceptés qu'en fonction des règlements fédéraux.

➤ **Commission d'Organisation des Compétitions :**

Classement masculins adultes : le CS Vallée Vanne ne pourra être sacré Champion de l'Aube du fait de son refus d'accéder de l'an passé. Les clubs de Piney et de Bar sur Aube ne pourront pas monter, car ils ne respectent pas la CMCD.

En féminines, le club de Romilly sera déclassé en fin de saison pour avoir fait jouer plus mutées dans son équipe. Respectant la CMCD, elle pourra être proposée au niveau régional.

➤ **Technique :**

Félicitations aux équipes départementales féminine et surtout masculine pour leurs brillants parcours aux Inter-Comités, et notamment à leurs cadres ... Cette belle aventure a pu se faire à force de travail : 10 CPS ont pu être réalisés depuis septembre. Tout cet apprentissage et les séances dispensées sont profitables aux clubs.

➤ **Assemblée Générale du Comité**

Le CA décide de proposer l'organisation de son AG au club d'Arcis. Elle sera prévue le jeudi 20 juin de 19 h 00 à 22 h 00 à Arcis sur Aube, à l'Espace Danton.

Les invitations ainsi que les demandes de délégués, de vœux et de personnes à récompenser ont été envoyées aux clubs par mail pour un retour avant le 28 mai. Le dossier d'AG sera transmis par mail au moins une semaine avant l'AG ; le CA souhaite qu'un dossier "papier" soit donné à chaque club à l'entrée de la réunion.

Prévoir les récompenses pour les clubs : arbitres, meilleurs clubs de jeunes, fair-play, ...

➤ **Coupes de l'Aube**

Elles seront organisées comme habituellement à St Julien avec l'appui du club de Rosières St Julien HB.

La Sté PK One sera sur place pour y exposer différents produits liés au Handball et où les clubs y faire quelques achats.

Les rencontres devront être saisies sur Gest'hand et nous utiliserons la feuille de table électronique : nous en profiterons pour en faire une démonstration aux clubs.

Une lettre d'invitation sera envoyée à tous les maires concernés par les rencontres, ainsi qu'au Conseil Général.

Le programme sera transmis aux clubs dès que possible.

Les arbitres ont été désignés avant cette réunion du CA.

➤ **Finales régionales – 12 ans**

Elles se sont déroulées dimanche 12 mai. Suite à différents forfaits de dernière minute, des équipes aubois ont été appelées pour palier les défections des clubs, notamment de Bogny pour qui ce déplacement était trop important : dommage pour ces jeunes. Les équipes aubois ont trusté tous les titres.

➤ **Finales régionales**

Elles seront organisées par l'ETAC les 8 et 9 juin prochain sur 3 gymnases qu'il reste à réserver.

➤ **Affaires diverses**

Les membres du Comité s'étonnent que les stages de sélections de la Ligue soient payants : sélections par l'argent ?

CMCD : les clubs font valider leur technicien par VAE : le CA est contre ce principe pour les recyclages.

Le Président a participé à la remise du Label d'Or des Ecoles de Handball à Romilly, le 28 avril dernier.

Le CDOSA organise la Journée de l'Olympe à laquelle est associée le Comité, le 21 juin prochain de 9h30 à 16h00 : nous recherchons des volontaires pour aider aux interventions.

La Coupe de France 2013-2014 est déjà lancée : date limite pour se désister, le 7 juin.

Les ratios communiqués par la Fédération concernant le Handball féminin montre que la Champagne est une des dernières régions en nombre de licenciées, juste devant le Limousin et la Corse.

L'AG de la Ligue se déroulera en Haute Marne, à Chevillon, obligeant les délégués à prendre un repas sur place à 15€ !!! Le Président a transmis à la Ligue la liste des personnes à honorer, sans avoir de vœu à présenter.

La séance est levée à 21 h 55.

le Président,



Gérard JAWORSKY